



Commune de CHAILLY-LES-ENNERY

Département de la Moselle  
Arrondissement de Metz-Campagne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

SEANCE DU VENDREDI 06 MARS 2020

\*\*\*\*\*

PRESENTATION ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-31, L2122-21, L2343-1 et R2342-1 à D2342-12

VU la délibération du conseil municipal en date du 8 mars 2019 approuvant le budget primitif de l'exercice 2019

Le Maire expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du Budget de l'exercice 2019 ;

**Le Maire ayant quitté la séance et le conseil municipal siégeant sous la présidence, 1er adjoint au maire ;**

Conformément à l'article L2121-14 du code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, adopte le compte administratif de l'exercice 2019, arrêté comme suit :

	Résultats à la clôture 2018	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat 2019	Résultat à la clôture 2019
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>-54 222,60</b>		624 315.23	625 494.52	+ 1 179.29	<b>-53 043.31</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	479 114,34	479 114.34	290 059.29	387 452.89	105 842.88	105 842.88
<b>TOTAL</b>	424 891.74	479 114.34	914 374.52	1 021 396.69	107 022.17	52 799.57

LIGNE 002 EXCEDENT 2019 :

\*\*\*\*\*

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Gilbert TURCK, Maire ;

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2019 ce jour ;

Constatant que le Compte Administratif présente :

X un excédent de fonctionnement de + 105 842.88 €

A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe +(excédent) ou - (déficit) .....	+	105 842.88
B) INTEGRATION DE RESULTATS (LE CAS ECHEANT)..... des anciens budgets annexes , précédé du signe + ou - (déficit)	+	0.00
C) RESULTAT ANTERIEUR REPORTE .....	+	0.00
ligne 002 du compte administratif , précédé du signe + ou - (déficit)		
D) RESULTAT A AFFECTER = A+B (hors restes à réaliser)	+	105 842.88
E) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT		
déficit (besoin de financement)	-	53 043.31
.....		
excédent (excédent de financement)	+	0
.....		
F) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT		
Besoin de financement	-	0.00
.....		
Excédent de financement	+	0.00
.....		
G) BESOIN DE FINANCEMENT = E + F .....		53 043.31
DECISION D'AFFECTATION		
1- AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en investissement..... (au minimum couverture du besoin de financement F)		53 043.31
2- REPORT EN FONCTIONNEMENT R002 .....		52 799.57
( résultat à affecter ligne C moins ligne 1 ci-dessus)		

☆☆☆☆☆☆☆☆

## VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-1 et Suivants et L2311-1 à L2343-2,

Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (art.7 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982)

Considérant les délais offerts aux communes jusqu'au 31 mars de chaque année ;  
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, adopte le Budget Primitif de l'exercice 2020 arrêté comme suit :

Mouvements réels	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	342 924.73	342 924.73
Investissement	236 106.69	236 106.69

Précise que le budget de l'exercice 2020 a été établi en conformité avec la nomenclature abrégée M14.

\*\*\*\*\*

### ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2020

Le Conseil Municipal accorde une subvention aux associations suivantes :

- Association des donneurs de sang	100.00 €
- Une rose un espoir	100.00 €
- Association au pré du cœur	50.00 €

-  
-  
- \*\*\*\*\*

### MOTION POUR LE PROJET D'IMPLANTATION D'UN SCANNER ET D'UNE IRM A L'HOPITAL SAINT-FRANCOIS DE MARANGE-SILVANGE !

**L'hôpital Saint-François et les radiologues du centre Radioest (Clouange-Talange-Briey-Metz) sont porteurs d'un projet d'implantation d'un scanner et d'une IRM à Marange-Silvange.**

**Ces équipements d'imagerie lourde sont aujourd'hui fondamentaux pour poser un diagnostic fiable.**

**Ce projet a de multiples facettes et votre soutien est essentiel pour qu'il aboutisse. L'obtention de ces équipements permettrait en effet d'envisager l'ouverture d'un centre de soins non programmés - CSNP - orienté gériatrique, qui accueillerait des personnes âgées nécessitant des soins immédiats mais qui ne relèvent pas des services d'urgences.**

• **Projet territorial : un rôle d'hôpital de proximité dans un bassin de vie densément peuplé :**

**L'hôpital Saint François de Marange-Silvange - hôpital gériatrique - est situé en plein cœur de l'axe Metz-Thionville, cet axe est densément peuplé avec 280 habitants/km2, soit près du double de la moyenne de la Lorraine.**

**L'Hôpital est à la confluence des communautés de communes du Pays Orne Moselle et Rives de Moselle qui représentent un bassin de population de plus de 100 000 habitants qui n'ont, aujourd'hui, aucun équipement d'imagerie lourde à proximité immédiate.**

**Les radiologues de Radioest, dont les cabinets sont actuellement implantés à Clouange et à Talange, et qui oeuvrent également avec les hôpitaux de Marange-Silvange, Moyeuve, Joeuf et Briey, ont à cœur de participer à la réalisation des actes d'imagerie de leur bassin de population.**

**Les habitants du territoire qui sollicitent actuellement un scanner ou une IRM sont orientés soit à Metz soit à Briey, avec un délai d'obtention de rendez-vous déraisonnable (retardant d'autant une éventuelle prise en charge) de 6 à 7 semaines, largement supérieur à d'autres bassins de vie.**

- **Projet médical, point de vue patient :**

L'obtention d'un scanner, d'une IRM et l'ouverture d'un centre de soins non programmés est ainsi un **signal politique puissant « anti désertification »**, de lutte contre l'inégalité de l'accès aux soins et à l'imagerie lourde.

La population locale est particulièrement vieillissante, 30% des habitants ont plus de 60 ans (20% en 2006). Les patients sont ainsi moins autonomes, ils requièrent des examens et des **soins de proximité**, avec une prise en charge adaptée à leur âge.

- **Projet médical, point de vue du paramédical et médical :**

Dans une logique de poursuite de son développement et de renforcement de sa place dans le paysage sanitaire local, l'hôpital de Marange-Silvange qui emploie près de 200 personnes, verrait l'obtention d'un scanner et d'une IRM comme une nouvelle opportunité de renforcement de son attractivité.

Pour les 10 radiologues associés de cabinet Radioest, ce projet « humain », au plus proche du patient, serait un signal fort en faveur du modèle des cabinets de radiologie de proximité. Ces nouvelles autorisations permettraient l'arrivée de 3 nouveaux radiologues associés, circonstance exceptionnelle dans un contexte de pénurie médicale où, au contraire, d'autres cabinets de radiologie sont malheureusement contraints de fermer.

- **Projet en accord total avec la politique de santé actuelle :**

L'implantation d'un scanner et d'une IRM au sein de l'hôpital de Marange-Silvange est en cohérence totale avec la politique de santé actuelle et s'inscrit dans la ligne directrice du Schéma Régional de Santé 2018-2023 en permettant une prise en charge adaptée et efficace des personnes âgées :

- Le plan Ma Santé 2022 présenté par la Ministre de la Santé Mme Buzyn a pour but de garantir une meilleure orientation des patients et de favoriser la qualité des parcours de soins en organisant des soins spécialisés de proximité nécessitant des plateaux techniques de pointe.
- Le discours de Mme Buzyn lors de son passage au CHU de Poitiers le 2/9/2019 précise qu'il faut « réduire au maximum les passages des personnes âgées aux urgences » en généralisant les « filières d'admission directe ».
- La concertation Grand âge et autonomie, publiée en Mars 2019 demande de favoriser les admissions directes en SSR gériatriques des personnes âgées venant (...) des services d'urgences. De plus ce rapport est favorable au recours aux plateaux techniques au sein des hôpitaux avec intégration dans la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS).

**Pour conclure, l'hôpital de Marange-Silvange, établissement reconnu pour sa qualité dans la prise en charge des personnes âgées et Radioest, acteur incontournable de l'imagerie territoriale dont l'expertise est largement démontrée, portent avec force et conviction ce projet, totalement financé par des fonds privés, visant à offrir à la population de l'axe Metz-Thionville un accès, aujourd'hui insuffisant, à de l'imagerie lourde.**

Le Conseil Municipal délibère et affirme :

- Sa position ferme au **projet d'implantation d'un scanner et d'une IRM à Marange-Silvange**;
- Son attachement aux services **de proximité dans un bassin de vie densément peuplé** ;
- Le rôle essentiel de ce projet dans la politique de santé actuelle ;
- Son souhait **puissant « anti désertification »**, de lutte contre l'inégalité de l'accès aux soins et à l'imagerie lourde.
- Appelle à la prise de conscience des habitants, des associations, des professionnels de la santé pour s'associer à cette démarche.

